

En marche vers les Etats généraux européens du logement **(Bruxelles, 5-6 novembre 2007)**

Une réunion préparatoire à la tenue d'états généraux européens du logement (EGEL) s'est tenue à Bobigny et a rassemblé une soixantaine de membres en provenance de plusieurs pays. Un secrétariat technique a été mis en place. Ce texte fournit un état des lieux de l'organisation de l'initiative, dont la tenue est confirmée au Parlement Européen à Bruxelles les 5 et 6 novembre 2007.

A ce jour, la préparation diffère selon les pays.

En effet, elle est bien avancée en Italie, où un groupe initiateur assez important a prévu la tenue des premiers Etats généraux au mois d'octobre. En France, les quatrièmes Etats généraux nationaux se tiendront en février 2008, alors que dans d'autres pays (Belgique, Espagne, Russie, Pays Bas) la disponibilité de certains groupes n'a pas encore pris la forme de décisions opérationnelles. Il faut toutefois tenir compte d'autres dynamiques sociales et institutionnelles enclenchées entre temps.

Au point de vue institutionnel, au mois de mai, le Parlement européen a approuvé un [Rapport Andria sur « Politique du logement et la politique régionale »](#) qui, bien qu'insuffisant, reconnaît la nécessité d'utiliser les fonds structurels européens pour des programmes de logements dans tous les pays de l'Union européenne. Ce Rapport est donc une bonne plateforme pour l'attribution de ressources publiques au service social du logement, voire un certain contrepoids aux prétentions de la Commission européenne visant à tout privatiser.

Quant aux mouvements sociaux, à souligner la [Campagne Globale 2007-2008: Luttons ensemble pour le logement pour tous !](#), lancée au FSM 2007 par les réseaux altermondistes. Elle débutera par les Journées mondiales « Expulsions Zéro » (octobre 2007), juste quelques semaines avant les EGEL. Il s'agit là d'un cadre de référence qui concerne non seulement les organisations d'habitants de l'UE, mais aussi de la Fédération de Russie, de la Turquie et des Balkans. Dans ces pays, à différents niveaux, des organisations ont déjà montré leur intérêt à contribuer à cette mobilisation. En même temps, à souligner aussi l'inscription des EGEL dans l'agenda du [Forum des Autorités Locales \(FAL\)](#). Le FAL les soutient en diffusant l'information et en encourageant la participation des élus locaux.

Il est donc plus aisé de prévoir dans ce cadre le développement de multiples initiatives. Il serait souhaitable que d'autres réseaux, y compris IUT, FEANTSA, No-Vox, apportent leur contribution spécifique à la démarche.

Il faut néanmoins rappeler que les EGEL sont un premier moment de rencontres qui doit en appeler d'autres. Ce n'est pas un aboutissement, mais un début. Nous pouvons déjà envisager d'en faire une rencontre européenne annuelle.

Il nous revient donc, mouvements sociaux urbains, associations d'habitants, élus, professionnels, forces politiques progressistes, qui partageons les principes de l'[Appel « Ensemble pour des Etats généraux européens du droit au logement »](#), de construire ensemble ces pierres pour un droit au logement et à la ville en Europe.

La règle du jeu pour des EGEL participatifs

Le principe est de permettre à chaque participant potentiel, à ses contacts nationaux et internationaux, d'être pleinement acteurs de la préparation et de la tenue des EGEL.

Préparation

- une liste de diffusion a été constituée pour faire circuler l'information sur les actions, sources documentaires, avis et questions en débat.
- Pour s'inscrire : etats-gnraux-du-logement-en-europe@googlegroups.com
- Un questionnaire « fiche d'expériences » est largement diffusé (en pièce jointe), pour permettre de mieux connaître les actions engagées dans chaque pays sur le droit au logement. Une fois remplis, ils seront analysés et leur contenu sera restitué régulièrement, jusqu'à une présentation finale lors des Etats généraux.

La tenue

Le groupe GUE a accepté d'accueillir ces Etats généraux au Parlement européen de Bruxelles le 5 novembre après-midi et le 6 novembre matin. Cela permettra notamment de bénéficier d'équipement de traduction et d'interprètes de qualité. Mais la salle ne permet que de tenir des séances plénières pour 150 personnes.

La courte durée des Etats-généraux et la configuration de la salle nous incitent donc à préparer ces rencontres et de lancer les débats en amont. Nous demanderons aux futurs participants de bien s'en tenir à la thématique de la séance et à des présentations de 5 minutes au plus.

Après un premier échange, l'organisation des deux demi-journées pourrait être mise en place à partir des revendications exprimées dans l'appel de Bobigny du 2 février 2007.

Pour chacune des demi-journées, deux séances pourraient être organisées sur le modèle suivant (chacune d'environ 1h30) :

- une introduction de la problématique (interpellation et retranscription de l'état du débat lancé en amont) (10 minutes)
- un expert ou grand témoin (universitaire, responsable d'association, élu...) (10 minutes)
- avec un animateur qui lance ensuite le débat au cours duquel deux retranscriptions courtes d'expériences de terrains préparées s'intègrent par une sollicitation à la discrétion de l'animateur.
- L'échange se clôt avec un temps (10 minutes) de reformulation des débats.

LUNDI 5 NOVEMBRE (après-midi)

Etat des lieux et actions pour le droit au logement et le droit à la ville

- Séance 1 : *Défendre et promouvoir un droit à la ville*
- Séance 2 : *Défendre et promouvoir un droit au logement*

Pour ces enjeux majeurs, une présentation tournée vers les actions engagées (positions et initiatives prises), pour renforcer la dynamique des habitants, notamment.

Rappel des points de la déclaration de Bobigny :

- Dégradation généralisée de l'environnement urbain et de la situation du logement en quantité et en qualité ;
- Hausse insoutenable et sans précédent du coût pour se loger ;
- Précarisation et expulsion toujours plus fortes des couches sociales pauvres et ethniques (migrants, gens du voyage...) ;
- Exclusion d'un nombre grandissant de personnes, notamment des jeunes, du droit fondamental à l'accès à un logement digne.
- Poursuivre la mutualisation internationale des luttes, des résistances de plus en plus nombreuses qui se déroulent en ce domaine en favorisant la rencontre, l'échange d'expériences, l'action commune des mouvements sociaux et des élus agissant dans ce domaine.
- Etablir des axes de luttes et de propositions concrètes pour faire du logement un droit fondamental dans toute l'Europe, notamment par le développement du service public du logement.

MARDI 6 NOVEMBRE (matin)

Quel rôle de l'Europe aujourd'hui et demain ?

- Séance 3 : *De l'influence de l'Union européenne sur les politiques du logement*
- Séance 4 : *Quelles suites et quels objectifs pour nos Etats généraux ?*

Les contenus :

- Les compétences de l'Union en matière de logement et d'habitat et les évolutions possibles (Constitution européenne, etc.).
- Son rôle actuel (voir la Cour des justices européennes, Commission Européenne, notamment vis-à-vis des Pays-Bas, Directive Bolkestein, etc.).
- Quelle interaction avec les pays limitrophes (Russie, Turquie, Balkans...) ?
- Comment gagner la reconnaissance du droit au logement en Europe ?
- Quelles interactions avec d'autres réseaux engagés dans ce domaine (Forum européen du Logement, Inter groupe du PE Logement urbain)
- Quelle organisation des EGEL de façon pérenne ? (RDV annuel ? mise en réseau ?)

Questions pratiques

Pour les organisations qui auront intégré le secrétariat technique, il est prévu une réunion le lundi matin pour finaliser l'organisation de ces premiers états généraux européens. Nous prévoyons, pour les organisations et les individualités qui voudront s'impliquer, une réunion le mardi après-midi pour entamer immédiatement le travail sur les suites.

En fonction des disponibilités de chacun, possibilité, le lundi soir, de créer les conditions de rencontres informelles entre participants.

Un contact en Belgique va permettre de proposer rapidement une gamme étendue de tarifs d'hébergements possibles sur Bruxelles.

>>> **[Remplir](#) et envoyer la « fiche d'expériences » d'ici le 30 de septembre 2007**

Secrétariat technique:

Alliance Internationale des Habitants, ANECR, REALPE, Plataforma para una Vivienda Digna.

Pour tout renseignement:

info@habitants.org et lalezard@elunet.org

www.habitants.org

Alliance Internationale des Habitants, 2007



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>